



Communiqué de presse

La discrimination organisée par la mairie de Noisiel

Voilà 8 ans que notre collectif travaille à l'insertion des populations vivant en bidonville du secteur dans une logique de résorption des bidonvilles. Depuis 6 ans, nous tenons toutes les semaines une permanence au cours de laquelle les personnes concernées peuvent venir solliciter notre aide pour toutes les démarches nécessaires à la recherche d'emploi, de logement, aux questions de santé... etc.

Ces permanences qui nous ont permis d'accueillir plus de 2000 personnes et qui se traduisent aujourd'hui par des résultats positifs importants, étaient jusqu'avant les vacances de février tenues au sein de la MJC de Noisiel. Mais la cessation d'activité de la MJC et la reprise des lieux par la Mairie, nous a conduit à une situation inextricable. En effet, bien qu'ayant sollicité le maire, en amont de la fermeture de la MJC pour savoir comment pourraient se passer les choses suite à cette fermeture et pour connaître les conditions dans lesquelles nous pourrions poursuivre ce travail, nous n'avons pas réussi à obtenir de réponses. Après de nombreux coup de téléphones et mails, nous avons fini par obtenir un rendez-vous avec la directrice des services municipaux, mais plus de 15 jours après la reprise des activités au niveau de l'ex MJC. Lors de cette réunion il nous a été dit que nos activités n'étaient pas exclusivement à destination de la population Noisiélienne et qu'en conséquence il serait bien que nous allions voir sur d'autres communes du secteur. Et par ailleurs nous n'étions pas connus des services de la mairie. Il se trouve que cette assertion est totalement fautive, mais révélatrice de la politique d'exclusion conduite par M. Viskovic à notre égard. En effet, nous sommes parfaitement connus de la mairie et des élus locaux car :

- Il nous a déjà été interdit de participer à la fête de quartier de la ferme du buisson, alors que nous réalisons nos permanences à la maison de quartier de la ferme du buisson
- Interdit également de participer au forum des associations de la ville de Noisiel, au motif que nous serions une association de militants
- Conjointement à ces décisions totalement scandaleuses, bien que sollicité à de nombreuses reprises, la mairie a toujours refusé de nous inscrire dans la liste des associations de la commune, au même titre que les autres, sur son site internet.
Il va de soi que nous avons aussi rencontré M. Viskovic qui ne peut pas dire qu'il ne nous connaît pas.

On nous dit aujourd'hui qu'il va nous falloir attendre la décision du maire, voire du prochain élu pour que nous puissions, dans le meilleur des cas, recommencer nos travaux. Mais quand ? cela reste impossible à nous dire. Il se trouve que d'autres associations qui font le même type de travail que nous, ont, elles, reçus très vite une autorisation de la mairie pour qu'elles puissent poursuivre leurs activités au sein de l'ancienne MJC, et ce alors que la convention n'était même pas signée.

Nous sommes proprement scandalisés par cette attitude discriminatoire et sectaire, même si nous n'en sommes pas étonnés. Nous sommes également scandalisés que monsieur Viskovic se permette

comme il l'écrit dans ses documents de campagne, de faire croire à la population de Noisiel que les questions de solidarité soient au cœur de ses préoccupations, alors qu'il nous démontre totalement l'inverse par ces prises de positions cachées, mais bien réelles.

Contact : François Loret – 06 88 08 80 17